FRC 41 28413
Ccc
Frc
24110

RAPPORT

SUR LA PÉTITION

DE M. DE ROSSEL,

Fait au nom du Comité d'Instruction publique,

PAR M. QUATREMÈRE, Député du Département de Paris,

Le 25 avril 1792;

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

MESSIEURS,

VOTRE comité d'instruction publique est chargé depuis plusieurs mois de vous présenter son opinion sur la pétition de M. de Rossel, ancien capitaine des vaisseaux du roi.

Les soins nombreux & importans qui, depuis si

THE NEWBERRY LIBRARY

long-temps, vous font un devoir de la plus judicieuſe économie de tous vos momens, ont également impoſé à votre comité celui de vous épargner tout ce qui auroit eu l'air d'une diſtraction faite à de plus graves & de plus urgentes occupations.

Votre Comité, Meſſieurs, dans le retard apporté à l'affaire de M. de Roſſel, s'eſt conſolé de ce délai forcé, en penſant que l'économie qu'il faiſoit de votre temps, concourant avec celle des deniers publics, pouvoit rendre auſſi plus sûr le ſuccès de la pétition dont il doit vous faire le rapport.

En effet, Meſſieurs, vous avez une ſomme annuelle conſacrée à l'encouragement des arts & des entrepriſes utiles. Cette ſomme, il s'en faut de beaucoup qu'elle ait été conſommée l'année dernière; & cette heureuſe épargne, vous ne voudrez pas que les arts puiſſent vous reprocher de l'avoir faite à leur préjudice. Vous avez voulu aux contraire amaſſer pour mieux diſpenſer.

M. de Roſſel va vous expoſer les droits qu'il a acquis à la libéralité nationale; & vous jugerez, Meſſieurs, ſi ces titres ne reſſemblent pas plutôt à une créance légitime qu'à une demande d'encouragement.

En 1786, M. de Roſſel fut choiſi par le roi pour repréſenter ſur la toile les principaux combats de mer de la dernière guerre.

Peindre les faits les plus inſignes de cette guerre mémorable, la première que nous ayons entrepriſe ſous l'étendard de la liberté, honorer notre marine, offrir aux jeunes élèves de l'armée navale de grands exemples à imiter, célébrer par de nobles & touchantes images la mémoire de tant d'illuſtres défenſeurs de la patrie, propager par ces leçons oculaires & la théorie & la pratique d'une ſcience dans laquelle il appartient auſſi à la France de ne plus vouloir

de rivale, telle fut l'entrepriſe dont M. de Roſſel accepta la glorieuſe, mais pénible exécution.

Il faut vous obſerver, Meſſieurs, que tout ce que ce projet offre d'honorable & de beau pour la nation, peut ſe comparer avec ce qu'il préſentoit de difficile à réaliſer.

Si la peinture, cet art ami du repos, & tranquille obſervateur de la nature, tranſporte rarement ſes élèves ſur ce terrible élément que la cupidité ſeule de l'homme a pu lui apprendre à dompter, moins ſouvent encore portera-t-il ſes pinceaux au milieu de ces combats ſanglans, au milieu de ces ſuccès d'horreur où l'homme, entre le ciel & la mer, ne voit & n'entend que la mort.

Auſſi, lorſqu'on compte par ſiècle un ou deux peintres de marine, à peine trouve-t-on un ſeul homme capable de bien imiter & de rendre fidèlement ſur la toile les combats de mer.

Il falloit, pour répondre aux intentions du gouvernement, un homme qui, outre les études ordinaires de la peinture, fût de plus verſé dans la connoiſſance de la mer; il devoit avoir outre cela des notions particulières de la conſtruction des vaiſſeaux & de leurs agrêts; il devoit réunir à cette théorie des vaiſſeaux celle des évolutions & de la tactique navale; il falloit de plus avoir fréquenté les lieux, les côtes, les plages où pluſieurs de ces combats avoient été livrés; il convenoit enfin, pour la plus grande fidélité de l'imitation, d'avoir aſſiſté en perſonne à la plupart de ces actions.

D'après cela, Meſſieurs, le choix vous paroîtra n'avoir pu être douteux; & M. de Roſſel, capitaine de vaiſſeau de roi, M. de Roſſel qui avoit ſervi honorablement dans cette guerre, vous ſemble avoir dû être appelé excluſivement à en peindre les événemens.

Cependant, Meſſieurs, le choix qu'en fit le gouvernement ne fut pas le réſultat d'une indigence abſolue de concurrens.

Le célèbre Vernet, qui, ſans doute, n'en eût pas trouvé s'il n'eût été queſtion que de la repréſentation ordinaire des ſcènes de marine, reconnut qu'il exiſtoit entre les ſujets habituels de ſon pinceau & l'objet de cette entrepriſe un extrême intervalle, & ſa modeſtie lui fit un devoir d'en refuſer l'offre.

Un peintre anglois, verſé dans le genre dont il s'agit, fixa enſuite l'attention du gouvernement. Ses premiers eſſais furent très-diſpendieux, & ne répondirent, ni à l'importance du ſujet, ni à la réputation qui l'avoit fait appeler.

Ce fut alors que M. de Roſſel ſe préſenta, & avec tous les titres qui pouvoient inſpirer la confiance, & avec ce déſintéreſſement qui devoit faire ſi bien préſumer la réuſſite de l'ouvrage.

La modique ſomme de 3 mille livres par chaque tableau fut fixée; mais l'aſſurance d'une penſion de 12 mille livres après la fin de l'ouvrage, mais l'eſpérance d'un logement propre à ces travaux, mais une penſion de 1000 livres ſur les invalides, déterminèrent réellement l'artiſte à courir les riſques de cette ruineuſe affaire. Le prix fixé ſuffiſoit à peine aux déboursés néceſſaires.

M. de Roſſel ne devoit cependant point ſacrifier l'intérêt de ſa famille à celui de ſa gloire; & tout louable que pourroit paroître ſon déſintéreſſement, il n'en eût pas moins mérité le reproche d'imprudence, ſi le premier ſentiment l'eût aveuglé ſur ſes beſoins domeſtiques.

Mais tout en courant les haſards des promeſſes du gouvernement, M. de Roſſel voyoit encore, dans la tâche qu'il avoit entrepriſe, un manière de la rendre

fructueuſe & pour lui, & pour les arts, & pour la nation.

Les reſſources de la gravure, ſi propre à multiplier & diſſéminer les monumens de notre gloire navale, ſe préſentoient à lui comme indemnité du ſacrifice de ſes conventions.

Dejà trois des principaux événemens de cette guerre avoient reçu, ſous le burin de nos plus habiles graveurs, une nouvelle célébrité.

En 1789, M. de Roſſel publia le proſpectus de ſa ſouſcription; mais les cauſes politiques qui, depuis la révolution, ont détourné vers de plus grands intérêts tous les goûts & tous les eſprits, ont fait auſſi échouer le ſuccès de cette ſpéculation.

Enfin, Meſſieurs, pour vous faire, en deux mots, l'analyſe de la ſituation de M. de Roſſel, vous ſaurez que les 18 tableaux qui forment la ſérie des événemens de l'Amérique, ſont terminés depuis longtemps; que les modiques ſommes du prix convenu ne ſont pas encore acquitées; que le bénéfice du logement lui a été retiré; que la promeſſe de la penſion de 12,000 livres s'eſt évanouie; que celle des invalides eſt ſupprimée; que la ſouſcription de la gravure eſt manquée; & que M. Roſſel, après tant de travaux, en eſt pour 40 mille livres d'avances, c'eſt-à-dire preſque toute ſa fortune.

C'eſt dans ces circonſtances que M. de Roſſel invoque à ſon appui la bienveillance nationale, pour l'achèvement des quinze autres gravures qui compléteront cette ſuite de monumens élevés à la gloire de notre marine. S'il falloit qu'une telle collection reſtât incomplète, ne craindriez-vous pas, Meſſieurs, que la maligne ſatire de nos voiſins n'attribuât à toute autre cauſe le peu de faveur que la nation lui auroit accordée, & qu'elle ne vît, dans cette entrepriſe

avortée, beaucoup moins d'indifférence pour les arts que d'insouciance pour les exploits de nôtre marine pendant cette guerre.

Votre comité s'arrêtera peu sur ces considérations politiques qui s'apprécient assez d'elles-mêmes, mais il insistera sur la justice qu'il croît due aux services de tout genre rendus par M. de Rossel, sur l'économie même que trouvera la nation, en procurant à ce citoyen l'indemnité qu'il a droit de réclamer, plutôt dans des travaux utiles, que dans des sommes improductives pour la chose publique; il insistera sur l'intérêt d'un art qu'il convient d'encourager, sur l'heureux effet qui peut résulter de cet emploi de différens arts propres à consacrer la mémoire des grands événemens; sur le besoin qu'a l'Assemblée nationale de ne point rester, en ce genre, au-dessous des conceptions & de la munificence même du despotisme.

Votre comité, après avoir pris connoissance des ouvrages pour lesquels M. de Rossel sollicite la protection nationale, a pensé qu'ils étoient essentiellement, au premier rang & sous tous les rapports, du nombre de ceux pour lesquels la nation a consacré une somme annuelle d'encouragemens, & qu'il importoit de mettre promptement cet artiste en état d'achever cette utile & honorable entreprise. En conséquence il m'a chargé de vous présenter le projet de décret suivant :

L'Assemblée nationale, après avoir entendu le rapport de son comité d'instruction publique sur la pétition de M. de Rossel, considérant que la suite des événemens célèbres de la dernière guerre de mer, représentés par cet artiste, forme une collection honorable pour la nation française; voulant en même temps que ces monumens de notre gloire navale puis-

ſent, en acquérant par la gravure la plus grande publicité, produire les effets que la nation a droit d'attendre de cette entrepriſe; deſirant auſſi indemniſer M. de Roſſel des pertes qu'elle lui a cauſées, & lui faire trouver dans la continuation des planches le dédommagement aux avances qu'il a faites, & qu'il ſollicite depuis 18 mois, décrète qu'il y a urgence.

L'Aſſemblée nationale, après avoir décrété l'urgence, décrète que l'entrepriſe des 18 gravures, formant la ſérie des événemens de la dernière guerre de mer, ſera exécutée & continuée par M. de Roſſel; que cette dépenſe ſera priſe, pendant l'eſpace de cinq années, ſur la ſomme deſtinée à l'encouragement annuel de arts, & que le miniſtre de l'Intérieur fera parvenir à l'Aſſemblée l'état eſtimatif de cette dépenſe, ainſi que des termes & conditions auxquels elle ſera faite.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.